



SOMMAIRE :

I. Témoignages

1. Danièle
2. Françoise

II. La vie de l'AIFIC

1. L'agenda du Président
2. Les adhérents au travail

III. Le Forum du Bucodes SurdiFrance

1. Ouverture du Forum
2. La souffrance et malentendance
3. Le rôle des associations
4. Les démarches d'accessibilité des grandes entreprises
5. La problématique de l'appareillage dans le bruit
6. Recherche médicale sur la perte d'audition
7. Comment choisir son téléphone

IV. Les Loisirs

1. Les sorties culturelles
2. Les Cafés Littéraires
3. Musique et théâtre

V. Brèves

VI. Le coin des fabricants

PERMANENCES : à l'hôpital Rothschild (sauf jours fériés et sauf en juillet et août)

- Les lundis ou mardis en alternance (se renseigner auprès de l'équipe), de 11 heures à 14 heures, à la Maison d'Information en Santé (MIS) située dans le hall d'entrée de l'hôpital. Cette permanence est principalement dédiée aux candidats à l'implant et aux implantés récents.

- Le troisième mardi de chaque mois de 14 heures à 17 heures, à l'IFIC, Pavillon « la Deauvillaise ». « Rencontres », réunions informelles ouvertes à tous. Pour toute information nous contacter sur aific@orange.fr ou sur notre site www.aific.fr



DURS D'OREILLE, ET ALORS ?

En France, se présenter comme « dur d'oreille » met un peu d'humour. Nous utilisons à souhait des appellations comme déficient auditif, malentendant, handicapé auditif ou sensoriel, qui soulignent souvent un sentiment de gêne vis-à-vis de notre handicap invisible. C'est l'expression d'une forme de déni de notre handicap.

L'aborder avec humour bouscule les idées reçues. L'image du Papy (un peu débile) avec son Sonotone ou cornet acoustique est bien lointaine et révolue. Dans votre vie quotidienne, utilisez l'humour pour présenter votre différence et vous serez surpris du résultat.

Cette année 2014, qui s'achève, a été marquée par différentes actions pour la valorisation de notre

handicap. L'humour dans l'approche de celui-ci a permis que nos rencontres soient couronnées de succès. Nos partenariats avec Orange, la RATP et la SNCF se sont affirmés, d'autres sont en cours et devraient se confirmer sur 2015.

Le succès du Forum du Bucodes SurdiFrance, organisé conjointement par l'ARDDS IdF et l'AIFIC, est preuve que les « Durs d'Oreille » sont capables de concevoir, organiser et animer un tel évènement.

L'année 2015 sera marquée par un évènement important pour notre association.

En effet l'AIFIC fêtera ses 20ans.

Créée en 1995 par une équipe de bénévoles sous l'impulsion de Françoise Lantuéjoul, l'AIFIC assure sa mission depuis 20 ans.

En cette fin d'année, toute l'équipe de l'AIFIC vous souhaite de joyeuses fêtes.

Alain Lorée

IMPORTANT :

A vos agendas : Notre **Assemblée Générale** aura lieu **le samedi 7 février 2015**. Précisions par courrier en janvier.

Ont participé à la rédaction et à la confection de ce journal :

Hélène Bergmann, Martine Dupuis, Frédérique Granier, Danielle Grimault, Danièle Grosse-Herrenthey, Françoise Lantuéjoul, Michèle Lefrou Carette, Alain Lorée, Jacqueline Poirot.

Publication semestrielle. Ce numéro a été imprimé à 400 exemplaires.

Directeur de la publication : Alain Lorée - Rédactrice en chef : Hélène Bergmann - Conception, mise en page : Christel Cuvilly

Impression : imprimerie Blaisot sas, 3 bis rue de Villiers Adam, BP 8001, 95290 L'Isle Adam

ISSN : 2275-525X

1. Danièle

Du temps où je suis née on ne vérifiait pas l'audition des nouveaux nés. Personne ne s'est donc rendu compte que mon oreille gauche n'était pas parfaite mais ça ne m'a pas vraiment gênée, jusqu'au jour où mon oreille droite s'est mise à bourdonner brutalement.

Ce 12 juillet 2003, il est 19 heures, il fait très chaud. Je suis tranquillement assise dehors. Lorsque je me lève, je tombe, je suis complètement déséquilibrée. Mon oreille droite vient de « mourir ».

J'ai 60 ans, je suis interprète et mon métier me passionne. Mais, une oreille droite qui n'entend plus, une oreille gauche de mauvaise qualité, des acouphènes qui viennent perturber la compréhension, auront raison de ma détermination. J'entame ma 65ème année avec tristesse car mon audition trop aléatoire – s'il y a le moindre petit bruit c'en est fini de la bonne compréhension - ne me permet plus d'assurer la prestation que mes clients attendent de moi.

Peu à peu, je me retire dans ma coquille. Je ne vais plus nulle part. Je ne comprends plus rien. Il y a du bruit partout et le moindre bruit provoque des acouphènes qui m'empêchent de comprendre ce qui est dit autour de moi. Je dépéris.

En septembre 2012 le train « Mieux vivre pour mieux vieillir » va traverser la France. Le 21, il passe au « Mans » et mon mari m'y accompagne. Je prends le premier wagon « Agir pour l'audition ». J'y rencontre une jeune femme qui m'oriente vers notre bien-aimé Professeur Frachet à l'Hôpital Rothschild. Et c'est parti.

Après les examens d'usage, je suis implantée le 10 octobre 2013. Je n'ai plus d'acouphène. Le 25 novembre le processeur extérieur est posé. C'est surprenant. J'entends des bruits dont je peux déjà différencier l'intensité – les aigus, les graves. C'est inédit, difficile à expliquer. Ma nouvelle oreille fonctionne, après 10 années de sommeil. Le soir, lorsque je retire le processeur pour aller dormir, il me manque déjà.

C'est un vrai bonheur, j'entends. Je dois maintenant apprendre à discerner les sons que j'entends et comprendre les mots puis les phrases. C'est pas de la tarte. Et ça va durer un bon moment à raison d'entraînements quotidiens.

Je progresse, ... lentement, mais sûrement. Je commence à décortiquer les mots. L'exercice est très difficile et fatigant. Le décryptage est encore très primaire mais je suis émerveillée seulement deux semaines après le branchement du processeur.

Puis, je comprends d'abord juste quelques mots, mais je les comprends bien. Je reconnais des tonalités comme le téléphone qui sonne, l'eau qui coule, le petit bruit du couteau qui pèle une pomme, des tas de petits « bruits » auxquels je ne prêtais plus attention. Pour moi c'est une re-découverte. Je suis maintenant capable d'aller faire mes courses toute seule, sans avoir peur. Je n'ai plus qu'à être bonne élève, à bien faire mes exercices. Quel boulot, mais quel bonheur !

Après le 4ème réglage l'audition est en nette progression. Non seulement j'entends, mais je comprends, en me concentrant bien, des petites phrases faciles.

Je ne veux pas perdre une miette de ce que me raconte mon mari dès le petit déjeuner. Il me dit des mots, puis des phrases de plus en

plus sophistiquées et pas préparées du tout. C'est devenu un jeu.

Je recommence à écouter mes chansons préférées que j'avais laissées de côté depuis tant d'années.

Mon meilleur copain (l'implant) est génial. J'arrive à comprendre mes interlocuteurs sans faire répéter à tout bout de champ.

Lorsque je rencontre une voisine que je n'avais pas vue depuis l'implantation, nous parlons à bâtons rompus jusqu'à ce qu'elle me dise, étonnée : « Mais tu comprends tout ce que je te dis ! C'est incroyable ».

Aujourd'hui, j'ose à nouveau parler à des gens que je ne connais pas et même prendre le téléphone.



2. Françoise

Dans ce numéro de fin d'année, nous avons tenu à vous présenter ce deuxième témoignage, car il marque le début d'une commémoration importante pour notre association. En effet, les 20 ans de l'AIFIC, la Puce à l'Oreille, seront célébrés en 2015, mais auparavant Françoise Lantuéjoul, fondatrice et présidente de l'AIFIC durant presque 15 ans, nous parle de sa « commémoration » à elle, les 20 ans de son implant !

Novembre 1994 ...novembre 2014.
Cela fait tout juste 20 ans que j'ai pu bénéficier de la pose d'un implant cochléaire.

Voilà mon histoire !

Je pense avoir totalement perdu l'audition de mon oreille gauche vers 10 ans, jusque là on disait à ma mère que j'avais l'oreille bouchée, c'est tout ! Cela ne m'a guère posé de problème. J'avais absolument l'impression d'appartenir au monde des entendants, j'adorais la musique, la danse et surtout la communication sous toutes ses formes. Mes études se sont déroulées normalement et presque tous mes proches ignoraient que mon oreille gauche était défectueuse, la seule chose que l'on ne pouvait faire c'était de me murmurer des secrets à cette oreille. J'ai su plus tard que cette perte ne représentait que 20 % d'audition en moins, et non 50 %, comme on pourrait le croire.

Bref, je me suis mariée, j'ai eu deux beaux enfants et j'entendais parfaitement s'ils faisaient le moindre bruit pendant la nuit.

Mais, en février 1994, je suis réveillée par un bourdonnement dans mon oreille droite et je constate une baisse de mon audition. Afolée, je me rends chez un oto-rhino qui diagnostique une surdité brusque. La situation est rendue plus sérieuse encore par le fait que mon oreille gauche est défectueuse. Je suis dirigée vers l'Hôpital Bichat où l'on me traite pour une surdité brusque.

Mon audition redevient vite normale, mais une IRM m'est prescrite. Et alors, c'est la catastrophe ! L'examen a décelé un neurinome de plus de 3 cm ayant pris naissance sur le tronc cérébral...du côté droit, bien sur. Les conséquences de cette tumeur peuvent être très graves : paralysie, cécité ...Il faut m'opérer. Le risque est moindre, si l'on peut dire : une surdité totale !



Après l'ablation de la tumeur, il s'avère, en effet, que malgré l'effort du chirurgien pour tenter de préserver le nerf auditif, je me réveille sourde profonde. Pour moi : aucune chance d'être appareillée. Le seul espoir qui me reste est l'implant cochléaire. Et me voilà face au Professeur Frachet qui m'a immédiatement mise en confiance. Lors des tests électriques passés avant l'opération, il a remarqué qu'ils sont moins bons sur une oreille souffrant d'une surdité acquise.

Je suis donc implantée le 21 novembre 1994, sur mon oreille gauche. Comme je n'entends plus rien depuis plusieurs mois, j'ai hâte d'être branchée. C'est le Docteur Ormezzano qui va présider à ce branchement. Il m'a

prévenue que sur une oreille défectueuse dès la naissance, le résultat n'est pas forcément acquis tout de suite !

En effet, j'ai été très déçue, je percevais des sons aigus et incompréhensibles, ma voix me semblait être toute autre chose que ma voix. Mais j'ai été très assidue aux séances de réglages et de rééducation. Et voilà, maintenant 20 ans ont passé. J'ai vu évoluer l'implant J'ai porté pendant des années un processeur relié par un fil à un boîtier qu'on ne savait pas trop où cacher, puis sont arrivés de nouveaux modèles, de plus en plus légers et adieu le boîtier. Mais ceci est une autre histoire ! Nous en parlerons plus tard ! Personne ne peut imaginer que j'ai vécu tout ça, moi la première !

Que le professeur Frachet et son équipe soient remerciés ici de m'avoir permis de profiter depuis si longtemps de cette merveilleuse invention qu'est l'Implant Cochléaire. FL

II. LA VIE DE L'AIFIC

1. L'agenda du président

L'accessibilité est un thème sur lequel notre président, et avec lui notre association, sont engagés, à fond.

La liste des nombreux contacts que Alain Lorée a eus, à ce sujet, aussi bien dans les entreprises nationales que dans l'administration est importante. Il en fait ci-dessous, un bref résumé.



Orange Inauguration de l'Espace Arc-en-Ciel de Paris Tolbiac

Le 16 juin 2014, Orange nous a conviés à l'inauguration de l'Espace Arc-en-Ciel de Paris-Tolbiac, situé à proximité de la Bibliothèque Nationale de France.

Cet espace a vocation d'accueillir tous les clients en situation de handicap. Il permet de les recevoir dans les meilleures conditions d'accueil et d'information. Un panel d'aides techniques tels que, boucle induction magnétique mobile, loupe électronique, téléagrandisseur, table d'orientation et d'information multisensorielle est à leur disposition. Un accès PMR ainsi qu'une équipe pratiquant l'accueil en Langue des Signes Française permettent aux clients de s'informer en boutique sur les offres et matériels spécifiques.

SNCF Transilien : accessibilité aux transports des personnes en situation de handicap

Les responsables de la ligne H (gare du Nord / Persan Beaumont) nous ont invités, mi-juin, à participer à une réunion d'information des agents d'accueil sur les particularités de notre handicap. Nous avons abordé ensemble les attitudes à avoir avec les personnes en situation de déficience auditive en les sensibilisant aux désagréments que nous procurent les lieux bruyants (quais, halls). Pour la plupart des participants à cette réunion, la présentation de notre handicap fut une découverte et les questions posées ont été très pertinentes. Compte tenu du succès de cette rencontre, d'autres réunions sur ce thème sont à prévoir.

RATP : Mission Accessibilité

Fin août, nous avons participé à des visites dans certaines stations de la ligne 1 du métro afin de tester différents types de boucles d'induction magnétique installées dans les guichets. Nous avons pu, de ce fait, contrôler leur fonctionnement ou dysfonctionnement. Nous avons aussi eu des échanges intéressants avec les agents d'accueil sur l'utilisation de ce matériel et sur leurs expériences vécues avec les personnes en situation de handicap auditif. A la station Château de Vincennes, nous avons testé une installation spécifique pour les personnes en situation de handicap visuel. La personne, dans cette situation, est munie d'une télécommande. A son arrivée à l'accès de la station elle actionne sa télécommande et un guidage audio va l'assister jusqu'au quai. La qualité sonore des hauts parleurs est de premier ordre. Cette installation devrait aussi pouvoir être adaptée à notre handicap.

Parc départemental du Sausset, Villepinte, 93 Seine-Saint-Denis

La direction du Parc départemental du Sausset, nous a contactés, mi-juillet, pour étudier avec nous la faisabilité d'un équipement pour l'accueil des personnes en situation de handicap auditif suivant les directives de la loi handicap de 2015. La configuration du parc ne permet pas l'installation de boucles magnétique pour les visites guidées. Seuls les points d'accueils peuvent éventuellement en être équipés. Concernant les visites guidées, un équipement portatif est l'unique moyen utilisable (émetteur pour le guide et récepteur individuel pour le visiteur).

II. LA VIE DE L'AIFIC

Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées (CDCPH), Bobigny (93)

La CDCPH se réunit régulièrement. Un règlement intérieur a été édité. A ce jour nous ne notons pas d'avancées significatives. L'accessibilité est un sujet vaste qui concerne une importante population et beaucoup de situations particulières sont à prendre en compte. Il devient indispensable de pouvoir éditer, à terme, une charte sur l'accessibilité.

Conseil Général du Val d'Oise, Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

La direction de la MDPH 95 nous a confirmé son accord sur la tenue d'une permanence par l'AIFIC un lundi matin par mois. Notre mission sera d'accueillir les personnes en situation de handicap auditif. Courant janvier, l'AIFIC assurera une réunion de présentation auprès du personnel de la MDPH.

AL

Conclusion :

Les efforts accomplis par Alain Lorée entraînent des réactions intéressantes :

Voilà un extrait d'un courriel de Madame Fréchet des Services Accessibilité de la SNCF :

« .../ nous souhaitons poursuivre nos actions de partenariat avec l'AIFIC pour améliorer les programmes sur l'accessibilité au service des clients en situation de handicap auditif.../ »

Dans un tout autre domaine, lisez le récit d'une responsable du supermarché Auchan :



En septembre, j'ai eu l'occasion de rencontrer un client qui m'interpella en ces termes : « Bonjour Madame, savez-vous que faire ses courses pour un malentendant dans un hypermarché n'est pas une chose aisée ? » Cette question avait été posée par Mr Lorée, un fidèle client du magasin et président de l'AIFIC.

Mais comment faire alors pour faciliter les courses des malentendants en magasin ?

Les solutions les plus simples sont souvent les meilleures me lança-t-il ! Plutôt que d'installer des appareils issus des dernières technologies, nous avons décidé de mettre en place un programme de formation et d'information destiné à nos hôtesses d'accueil ainsi qu'à nos clients malentendants à partir de janvier 2015... et c'est Monsieur Lorée en personne qui s'est proposé d'intervenir auprès de collaborateurs d'Auchan Méru !!!

Nathalie DELORY

Chargée de planification et des Relations Habitants AUCHAN MERU

2. Les adhérents au travail

Le 10 décembre, 7 volontaires, adhérentes à l'AIFIC, étaient convoquées par Emilie Vormès, au Conservatoire National des Arts et Métiers où elle enseigne. Il s'agissait de participer à un test, destiné à évaluer les dispositions des étudiants en audioprothèse à se faire comprendre d'une personne malentendante.

Nous avons toutes pu constater la motivation de ces jeunes gens vis à vis de leur future profession et l'effort accompli pour réussir ce test.

Comme l'année dernière, nous avons été très heureuses de rencontrer ces jeunes, garçons et filles, très enthousiastes devant l'implant cochléaire, dont ils ont paru avoir parfaitement retenu le fonctionnement. Ils sont prêts à accompagner les malentendants.

HB

III. LE FORUM DU BUCODES SURDIFRANCE



Le 27 septembre dernier, par une belle journée ensoleillée, nous sommes allés, avec quelques centaines d'autres personnes, au forum « **Ensemble pour mieux entendre** », organisé par le Bucodes SurdiFrance, en partenariat avec l'AIFIC et l'ARDDS Ile de France.

Le programme de cette manifestation était très chargé. Des conférences, des tables rondes, des ateliers et des stands, même du théâtre. Tout était dédié aux malentendants. Nous pouvions choisir. Mais le choix était complexe, car tout était intéressant. Il nous fallait courir d'un bâtiment à l'autre de cette Résidence Internationale où l'accessibilité était parfaite, avec des BIM et la transcription partout où elle était nécessaire. Cela représente assurément un gros travail de préparation qui ne nous a pas échappé.

Pour ceux qui n'ont pas pu venir à ce forum, nous avons cherché à résumer certaines prestations auxquelles nous avons assisté. Mais, nous n'avons pas pu assister à toutes, car les réunions se passaient à plusieurs endroits même temps. Notamment nous n'avons pas pu aller aux ateliers tenus par Emilie Ernst, « notre » orthophoniste du CRIC si appréciée, ni à celui de Stéphanie Launay. Mais, ceux qui s'y sont rendus ont été heureux d'en apprendre un peu plus sur la lecture labiale notamment.

Vous trouverez donc ci-dessous le résumé de quelques conférences ou de tables rondes qui se sont déroulées dans des salles toujours pleines.

1. Ouverture du Forum

Madame Claire-Lise CAMPION, Sénatrice de l'Essonne

Présidente de l'observatoire interministériel de l'accessibilité et de la conception universelle (OBIAÇU).

Madame Campion intervient dans le cadre de l'application de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, dite loi « handicap ». Elle entendait couvrir tous les aspects de la vie des personnes en situation de handicap (compensation du handicap, scolarisation, formation et emploi, accessibilité à la cité).

L'obligation de la mise en accessibilité du cadre bâti au 1^{er} janvier 2015 et des transports au 12 février 2015 était un message fort mais à quelques mois des échéances seulement 40% des établissements auront respecté leur obligation. Pour différentes raisons techniques, l'application de cette loi a pris beaucoup de retard et le gouvernement a décidé de mettre en place des « Agendas d'Accessibilité Programmés » (Ad'AP) et d'ajuster les normes d'accessibilité à chaque cas.

Attractif et crédible, l'Ad'AP l'est également pour les gestionnaires d'ERP (publics et privés) et des services de transports. Il constitue une solution adaptée et réaliste pour se mettre en conformité avec la loi de 2005.

L'élaboration d'un Ad'AP permettra de ne pas s'exposer aux sanctions pénales instaurées par la loi de 2005 et de

poursuivre au-delà du 1^{er} janvier 2015, en toute sécurité juridique, les travaux de mise en accessibilité.

L'Ad'AP se compose de 5 catégories.

Pour les ERP de 5^{ème} catégorie, seules les prestations offertes doivent être accessibles dans un délai de 1 à 3 ans.

Pour les ERP de 1^{ère} à 4^{ème} catégorie, ils doivent être accessibles sur la totalité et à tous les handicaps dans un délai de 9 ans au maximum. Ces périodes sont prises en compte à partir de la validation de l'Ad'AP par le Préfet. Dans le cadre de cet Ad'AP, la situation des personnes en situation de handicap auditif n'est pas oubliée. Elle concerne l'accès aux centres d'appels téléphoniques (urgences), l'installation de boucles d'induction magnétique, affichages visuels, téléphonie, sous-titrage et acoustique des lieux d'accueil (bruits, résonnance) ; Les associations représentant les personnes en situation de handicap auditif auront un rôle important à tenir auprès des exploitants d'ERP (sensibilisation, information, formation et validation des installations).

Madame Campion insiste sur la volonté politique forte afin de porter au premier plan les enjeux de l'accessibilité.

III. LE FORUM DU BUCODES SURDIFRANCE

2. Table ronde sur la souffrance engendrée par la malentendance

Deux exposés présentés par deux spécialistes de cette question :

● Le Docteur Joël Crevoisier est l'innovateur d'un service de déficience sensorielle à la fondation hospitalière Sainte Marie. Il nous apprend que cette fondation prendra en charge les soins de suite et la réadaptation des patients suivis par ailleurs par les médecins ORL ou les audioprothésistes.

Il existe déjà un centre s'occupant de la déficience visuelle, mais ce centre reçoit aussi des patients présentant une double déficience, surtout dans les cas de vieillissement ou de maladie génétique (syndrome d'Usher).

Un nouveau projet est en cours : une unité dédiée à la déficience auditive. Il sera, au début, proposé une

hospitalisation de 5 places, en hôpital de jour, permettant d'améliorer l'autonomie des personnes déficientes. Les locaux sont en train d'être mis en place dans le 14^{ème} arrondissement. On y construira des parcours de soins, adaptés aux malentendants, en améliorant les facteurs environnementaux pour arriver à une participation sociale des patients.

Le dossier d'admission sera soumis à une réunion pluridisciplinaire.

La plus-value de ce centre sera d'avoir tous les professionnels regroupés en un même lieu.

● Le Docteur Bruno Rossignol, psychiatre, est responsable de l'unité de surdité et souffrance psychique au Centre hospitalier Sainte-Anne. Cette structure (la première en France) existe depuis 2004 et reçoit toute personne en état de détresse psychique, présentant un symptôme auditif. Le Docteur Rossignol rappelle l'enquête de l'UNISDA, effectuée en 2011 et axée sur les personnes sourdes, devenues sourdes ou acouphéniques. Presque la moitié des sujets étudiés se déclaraient en état de souffrance psychique, accrue avec l'âge et pouvant aller jusqu'à un état suicidaire.

L'équipe du Docteur Rossignol est vigilante sur l'accueil et l'accompagnement des patients. Le groupe travaille sur le deuil de la situation antérieure. Il n'y a pas de situation toute faite. Chaque personne est abordée dans le respect

de sa singularité. Dans le cas des surdités évolutives, l'équipe intervient quand les capacités d'adaptation du sujet sont débordées. Dans la prise en charge de l'entourage, il faut rappeler qu'il est important d'éviter l'infantilisation de la personne devenue sourde.

L'équipe travaille en partenariat avec les services ORL parisiens et soutient le patient, si besoin est, lors de la pose d'un implant cochléaire.

La consultation à ce centre est gratuite. Il est rattaché à l'Hôpital Sainte Anne, mais ne travaille pas dans ses locaux, le Docteur Rossignol explique bien que son équipe tient, par son éloignement, à se différencier de la grosse structure de l'hôpital.

HB

3. Table ronde sur le rôle des associations de personnes malentendantes

● **Première intervention** : Marcel Bodeldijk, président de l'EFHOH (European Federation of Hard of Hearing)

Marcel B. est un homme encore en activité, qui s'est impliqué bénévolement dans les associations prenant en charge, aux Pays Bas, les personnes souffrant d'acouphènes, de la maladie de Ménières, des sourds ou devenus sourds. 8000 personnes adhèrent à une association au niveau national aux Pays Bas et 51 millions dans l'Union Européenne.

L'IFHOH constitue un lien entre les personnes représentées et les autorités européennes. La plate forme européenne montre la coopération entre les sourds, les sourds aveugles et les personnes bénéficiant d'un implant cochléaire. Dans une déclaration prochaine, l'IFHOH va encore insister pour obtenir, une accessibilité totale aux medias audiovisuels avec 100% de sous-titrage, à tous les



III. LE FORUM DU BUCODES SURDIFRANCE

sites Internet, à la formation, à la culture, aux transports publics, aux aéroports, etc. ... L'EFHOH exige aussi la transcription et la BIM pour les événements organisés à l'échelle européenne.

Marcel B. cite encore les journées de sensibilisation que

son organisation a montées au Parlement Européen, en collaboration avec l'unique député sourd : Adam Kosa, qui est hongrois. Ce fut une bonne opportunité pour les membres de l'IFHOH de montrer leur capacité à organiser un événement important dans le seul but de réclamer l'égalité dans la société.

● Deuxième intervention : Anne Marie Desmottes, présidente de l'Association des Sourds et Malentendants de la Manche



Anne-Marie D. définit rapidement le rôle des associations de malentendants :

- représentation des malentendants dans de nombreuses instances :

MDPH, Commissions d'accessibilité, Etablissements de santé...

- défense des droits des malentendants
- information sur la surdité acquise vers le grand public, les instances concernant le handicap, les malentendants eux-mêmes et leur entourage.

Pour remplir ce rôle, il est absolument nécessaire d'être militant et d'avoir une bonne connaissance de la loi de 2005 où l'écrit est reconnu comme moyen d'accessibilité. Malheureusement cette loi est mal connue des

interlocuteurs des associations de défense des malentendants. Pour lutter contre cette méconnaissance l'Association de la Manche a contacté toutes les instances des communes de plus de 5000 habitants. Un parcours de combattant ! Un long travail pédagogique pour faire appliquer cette loi a été entrepris par des représentants de l'Association, bien préparés.

Enfin, pour faire reconnaître plus largement l'identité des malentendants, l'Association est intervenue dans diverses formations : écoles d'infirmières, foyers de jeunes travailleurs, établissements scolaires, formations continues dans les entreprises.

Pour mener tout ça, il faut de l'argent ! L'Association a très bien compris comment « s'accrocher » pour obtenir quelques crédits !

● Troisième intervention : Monsieur le Professeur Frachet

Les associations dont le Professeur Frachet nous entretient ne sont pas des associations de personnes malentendantes, mais des associations constituées par des personnes entendantes. Leur objectif est d'apporter des solutions dans le domaine de la surdité à court et à moyen terme pour aider au mieux les personnes malentendantes.

1. L'IFIC (Institut Francilien d'Implantation Cochléaire),

créé par le Professeur Frachet et Madame Montguillot, dirigé par Madame Smadja, est installé dans la « Deauvillaise », en plein cœur du jardin de l'Hôpital Rothschild. Il est subventionné par l'ARS (Agence Régionale de Santé) et hébergé par l'Assistance Publique. L'IFIC accueille les personnes implantées après la phase aigüe hospitalière. En effet, l'implant est un dispositif mis en place pour la vie. Par exemple un enfant qui est implanté à l'âge de 2 ans connaîtra 3 générations de personnes qui s'occuperont de son implant jusqu'à l'âge de 85 ans ! Il y a un problème de suivi du dossier.

L'IFIC est une structure originale, unique en Europe. Il faut retenir également le lien établi avec et entre les fabricants.

Le projet actuel est la télémédecine appliquée aux implants cochléaires, l'idée serait d'utiliser des dispositifs comme Skype, sécurisé, pour faire des téléconsultations.



Avant d'aller plus loin, le Professeur Frachet souhaite évoquer le test Hein, créé par France Presbyacousie. Ce test a été mis au point dans le cadre d'un projet européen. « Nous cherchons, dit-il, à tester la capacité de comprendre la parole dans le bruit, ce qui est un challenge pour toutes les aides auditives... » Ce test a été expérimenté dans le camion de France Presbyacousie qui pendant 3 années a fait un tour de France et reçu plus de 6000 visiteurs. On a pu remarquer que 15 % des personnes jeunes (18 à 30 ans) avaient un mauvais résultat d'audition dans le bruit ; d'un autre côté il y a des personnes très âgées qui ont un résultat exceptionnel. Il s'agit de comparer les 2 groupes pour avancer dans le domaine de la recherche. Ce test de dépistage participe à la santé auditive. L'objectif serait de pouvoir tester les mêmes personnes d'une année sur l'autre.

III. LE FORUM DU BUCODES SURDIFRANCE

2. Agir pour l'Audition. Cette fondation sera prochainement créée. Il s'agit d'une association à but non lucratif, strictement indépendante des industriels et des distributeurs et financée par la fondation Bettencourt-Schuller qui garantit 10 années de sécurité vis-à-vis du financement.

Deux missions essentielles :

- la Recherche Scientifique, avec un conseil scientifique et un appel à projet.

- le service à la personne, avec un soutien financier aux associations qui œuvrent au service de la déficience auditive, avec appel à projet.

Agir pour l'Audition a également des programmes propres tels qu'un soutien à l'Institut français de l'Audition du professeur Christine Petit grâce auquel, dans 25 ans, nous saurons pourquoi les personnes deviennent sourdes !

Une dernière action est en train d'être mise en place : un camion de 40 tonnes avec une énorme remorque (qui va stationner à Vincennes, Clermont-Ferrand et Espelette) permettant de proposer aux visiteurs un site de test, une zone de conseils et des animations. L'objectif étant d'éviter aux jeunes les traumatismes sonores.

Pour finir le Professeur Frachet remercie Madame Meyer-Bettencourt, présidente de cette fondation, la première qui s'intéresse à la surdité. HB

4. Table ronde : Les démarches d'accessibilité de grandes entreprises françaises

Orange, la RATP et la SNCF sont venues, à notre invitation, présenter leurs démarches pour améliorer l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

Elles étaient respectivement représentées par : Madame Monique MAI, Direction de l'Accessibilité du groupe ORANGE, Monsieur Thierry Laurent, Chargé d'affaires, Mission accessibilité de la RATP, Madame Florence FRECHET, Chef de produits, Service accessibilités, SNCF Transilien.

ORANGE

Madame Monique Mai, après une courte présentation du Groupe Orange, aborde l'organisation des 280 boutiques labellisées « accessibilité », présentes sur l'ensemble du territoire français dont quatre boutiques « Arc en Ciel » : **PARIS Tolbiac-BNF, NANTES Nantes Marne, LYON Centre Commercial la Part Dieu, TOULOUSE La Plaine.**

Elles présentent les tous derniers équipements pour les personnes en situation de handicap, mobilité réduite, déficience visuelle, déficience auditive (BIM, LSF). Tous les conseillers ont été spécialement formés à l'accueil des personnes en situation de handicap et assurent ainsi un service de qualité.

SNCF

Madame Florence Fréchet nous présente la politique de la SNCF sur le réseau Transilien en matière d'accessibilité dans les gares et les trains pour les personnes en situation de handicap. Depuis 2006, suite à l'édition d'un schéma directeur, la SNCF a mis, dans les gares et les lieux d'accueil, à la disposition des personnes en situation de handicap auditif, des boucles d'induction magnétique. 300 gares sur 370 en sont équipées en Ile-de-France. Dans les gares, la signalisation a été modifiée. Des écrans plats d'annonce et d'information avec une police de caractères nouveaux, des variations de couleur du fond d'écran en fonction du message (départ, retard, incident, travaux) favorisent une meilleure communication des informations relatives au trafic des trains.



Le groupe Orange travaille avec les associations et le Comité Interministériel du Handicap, dans le cadre de la loi de 2005. Orange propose des offres « Autonomie », un panel de solutions adaptées à chaque situation de handicap, en boutique, par Internet, par téléphone.

Par Internet :

bienvivreledigital.orange.fr > autonomie

(offres, catalogue)

orange.fr > boutique > autonomie

(offres, catalogue)

Par téléphone : 0 800 11 22 33 vente à distance du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30

Dans les trains, la généralisation des messages sonores et visuels sont en cours.

Dans les gares, d'importants travaux de mise à niveau des quais et des accès sont en cours de réalisation.

La SNCF s'attache à former le personnel d'accueil à la prise en charge des personnes en situation de handicap.

Vous pouvez avoir accès à toutes les informations par

Internet sur : www.transilien.com > nos services>accessibilité

Applications pour Smartphones, iPhone :

www.transilien.mobi

Services accessibilité : acesplus@transilien-sncf.fr par courriel, Liste des gares en France : sncf.com/acesplus

III. LE FORUM DU BUCODES SURDIFRANCE

RATP

Monsieur Thierry Laurent nous présente la « mission accessibilité » de la RATP. La mise en accessibilité des réseaux et des trains prend en compte tous les types de handicap en concertation avec les associations représentatives. Un comité consultatif a été créé à cet effet en 2005. La RATP est confrontée au problème de l'adaptabilité des installations existantes sur le réseau historique. Actuellement, dans les gares ou stations (300 au moins un guichet a été équipé d'une boucle d'induction (BIM) depuis l'année 2000. Des écrans articulés pouvant être tournés vers le client sont installés aux guichets et facilitent la communication. Dans les matériels roulants (RER, métro, tram et bus) l'information

visuelle se généralise par écran LCD. Une information sonore et visuelle plus claire est recherchée pour les gares et les quais. L'accessibilité est aussi concernée par l'installation de nouveaux escaliers mécaniques et la modification des accès. L'amélioration de l'accessibilité nécessite aussi une formation appropriée des agents. Un guide des bonnes pratiques qui leur est destiné a été édité. Il répertorie toutes les attitudes à avoir ou à ne pas avoir pour chaque type de handicap.

Plus d'information sur le site : www.ratp.fr > se déplacer > infos pratiques > accessibilité

Contact : mission accessibilite@ratp.fr

AL

5. Problématique de l'appareillage dans le bruit

Résumé de l'intervention de Monsieur Éric Bizaguet, audioprothésiste, Président du Collège National de l'Audioprothèse.

Si les personnes en situation de handicap auditif, appareillées ou implantées entendent et comprennent dans le calme, elles rencontrent des difficultés dans une ambiance bruyante. Le constat est que l'amélioration de notre surdité de perception ne pourra jamais dépasser 60 à 70%.

Appareillées ou implantées, 95% des patients rencontrent des difficultés de compréhension dans le bruit. Plus la perte auditive est importante, plus la qualité de l'oreille est dégradée. Par exemple, pour une personne atteinte d'une petite perte auditive, il suffit de monter le réglage de la voix de 5dB au-dessus de la normale pour améliorer la perception dans le bruit. Plus la perte auditive est importante, plus le réglage de la voix doit être supérieur à celui du bruit. Pour quelqu'un avec une perte de 70dB il est nécessaire que le réglage du bruit soit de 12 dB moins fort. Il faut être conscient que plus la perte augmente plus le bruit devient gênant. Si nous considérons un signal bruit de 12dB, le pourcentage de compréhension sera de 83% chez l'entendant, 60% chez l'appareillé et 40% chez l'implanté.

La compréhension sera encore plus détériorée dans un lieu bruyant où le son subit une réverbération (hall de gare, restaurant par exemple). L'oreille analyse l'intensité, la fréquence et le temps. Pour la voix l'intensité change sans arrêt. Si notre oreille déforme beaucoup la voix, si ça résonne, s'il y a un bruit de fond autour de nous, nous sommes incapables de sentir, de percevoir cette modulation. Nous subissons dans ce cas une dégradation de notre analyse (95% de l'énergie de la parole est située dans les graves et 60% des pertinents de la parole sont dans les aigus). Les malentendants entendent par les aigus. Par contre plus les aigus sont forts plus ils entendent et moins ils comprennent. Le cerveau est prédéterminé pour fonctionner d'une certaine manière et les signaux envoyés par l'oreille ne sont pas dans le code déterminé.



Nous pouvons résumer cette situation voici un exemple : dans un concert si nous avons le meilleur pianiste du monde et que nous le faisons jouer sur un piano de piètre qualité et désaccordé, dans la salle les sifflets vont fuser. Le piano c'est notre oreille (la cochlée)

et la salle notre cerveau.

La perte auditive est quantitative et surtout qualitative. Plus la perte s'aggrave, moins nous avons de cellules cillées dans la cochlée comme un piano, auquel il manquerait des touches. Les petits bruits ne sont pas perçus et les bruits forts deviennent insupportables. Ce n'est pas l'appareil qui est en cause mais l'oreille. En fonction de l'âge, 20, 50 ou 90 ans nous n'obtiendrons pas les mêmes résultats.

Plus nous nous faisons appareiller tôt, meilleur est le résultat ! Plus nous attendons, le cerveau s'étant adapté aux mauvaises informations qu'il recevait, plus sa rééducation sera difficile. Le cerveau s'est accoutumé mais il est compétent. Si nous le faisons travailler, il apprendra les nouvelles informations. Nous devons aussi porter nos appareils en permanence pour générer de bons résultats. Plus vous vous entraînez, plus vous êtes performants.

L'audioprothésiste a à sa disposition plusieurs possibilités de programmes, pour le silence, le bruit, le micro directionnel, l'automatisme. Chaque patient vivant dans des milieux différents, il va essayer d'adapter les réglages à chaque spécificité. Le plus performant c'est le micro directionnel. Plus nous sommes sourd, plus la parole doit être privilégiée.

Le dialogue est indispensable entre le patient et l'audioprothésiste. L'audioprothésiste traite le cerveau, il ne s'occupe pas de l'oreille. Il regarde comment le cerveau décode, sur quelle fréquence.

La position T (boucle magnétique) est une option technique qui permet entre autres de s'isoler du bruit ambiant dans les lieux qui en sont équipés.

L'audioprothésiste peut vous proposer une prothèse avec une position T si vous le désirez.

AL

6. Recherche médicale sur la perte d'audition : où en est-on ?

Intervention du Professeur Christine Petit

Madame Christine Petit est professeur à l'Institut Pasteur, au Collège de France et responsable de l'Unité génétique et physiologie de l'audition.

L'homme a élaboré un mode de communication fondé sur la perception des sons : l'audition qui fascine les scientifiques par ses propriétés paraissant mettre en défaut certaines lois de la physique.

Description du système auditif :

La professeur Petit insiste sur la cochlée, car on peut dire que la majorité des diverses formes de la malentendance sont dues à des atteintes de cet organe. Les cellules ciliées sont également remarquables car responsables d'un ensemble de propriétés absolument essentielles pour avoir une audition performante.

Quelques chiffres :

- 1 enfant sur 700 serait atteint d'une surdité sévère ou profonde à la naissance.
- 1 enfant sur 1000 serait atteint d'une surdité sévère ou profonde avant l'âge adulte.
- 2/3 de la population entre 60 et 70 souffrirait d'une atteinte auditive qui s'accroîtra avec l'âge.

Pour l'enfant sourd sévère ou profond les difficultés de l'acquisition du langage parlé et de la lecture sont importantes. D'où le risque d'échec scolaire et des difficultés lors du choix professionnel. Pour l'adulte c'est l'isolement, souvent un syndrome dépressif, si rien n'est fait pour lui venir en aide.

A propos des gènes :

Lorsqu'on parle de surdité héréditaire, il s'agit de l'atteinte d'un seul gène parmi les 25.000 de notre génome. Mais on peut penser qu'il existe des gènes venant moduler la sévérité d'une perte auditive.

Un exemple facile, mais essentiel :

Deux parents entendent normalement. Ils possèdent chacun pour un gène donné une copie normale et une copie altérée. La copie normale leur suffit pour entendre normalement. Parmi leurs enfants certains recevront les deux copies normales, une copie normale du père, une copie normale de la mère. Ils entendront. Certains recevront une copie normale du père ou de la mère et une copie altérée du père ou de la mère. Ils sont semblables aux parents et entendront aussi. Mais l'enfant qui ne recevra que la copie altérée provenant du père et la copie altérée du gène de la mère, aura une atteinte auditive.

On peut retracer, ainsi de génération en génération, la transmission de l'atteinte auditive.



La recherche

Le gène identifié, il faut comprendre ce que fait ce gène. Il va s'agir d'aller au cœur de la cochlée. Mais aujourd'hui, il est encore impossible de visualiser cet organe, enfoui dans le rocher. On va donc étudier ce qui se passe chez la souris chez laquelle on a introduit les mêmes altérations dans les gènes que celles responsables de la surdité de l'homme. Un travail multidisciplinaire commence autour de ces modèles extrêmement performants.

L'impact pour les personnes malentendantes :

- on peut informer les familles, qui le souhaitent, du risque de récurrence de la surdité pour les enfants à venir.
- on peut répondre à la question « quelle évolution de la perte auditive » ?
- en cas de surdité profonde on peut penser à l'implant cochléaire. Identifier le gène permettant d'être capable de prédire si l'implant cochléaire sera efficace ou pas.

Les thérapies du futur

- Dans les laboratoires : une approche vers la réparation de la cochlée.
- Thérapie sensorielle (remplacement des cellules sensorielles atteintes). Les recherches sont à leurs débuts : observation de la transplantation, en laboratoire, des cellules souches.
- Thérapie génétique: résultats assez lointains.
- Thérapie pharmacologique : prochaine délivrance d'un composé qui a été surexposé au son pour remplacer le gène défectueux.

Conclusion

D'après l'OMS, 1 milliard d'individus souffriront de pertes auditives en 2020 : villes surpeuplées et effets néfastes des baladeurs utilisés même pour les bébés !



7. Comment choisir son téléphone

Sabine LOBNIG : une spécialiste venue de Vienne (Autriche)

Sabine Lobnig travaille pour Mobile Manufacturers Forum (MMF).

« Le projet présenté a pour but, dit-elle, de donner des informations sur les fonctions d'accessibilité qui sont déjà dans les téléphones normaux que l'on peut acheter aujourd'hui.

La base de données s'appelle GARI, un nom anglais parce que c'est une association internationale dont les membres sont les grandes marques de téléphones mobiles et tablettes qui dominent le marché : Samsung, Nokia, Apple... Tous les grands que vous connaissez. Si vous êtes en ligne (Google) vous tapez «GARI.MMF», c'est la porte d'entrée à une base de données qui intègre les capacités des téléphones et tablettes par accessibilité. Quand vous êtes sur le site vous cherchez un téléphone, une tablette ou une application d'accessibilité. Il faut préciser ensuite pour quel genre de handicap vous cherchez un appareil adapté. Ces infos renseignent sur toutes les marques confondues. Par exemple pour les personnes ayant des troubles auditifs il y a 33 fonctions d'accessibilité. La base de données GARI a été créée car l'information n'arrive pas chez le consommateur. Même si les fabricants font des efforts comme la qualité d'appel, ça va arriver en boutique et l'information sera perdue en chemin. Je vous invite à aller sur le site et à faire l'expérience.

Il y a 33 fonctions d'accessibilité :

La première est l'amélioration de qualité d'appel, une autre déjà très standard: les alertes vibration. Ces fonctions n'existaient pas il y a 10 ans, elles répondent à une revendication des associations de personnes sourdes et malentendantes. Maintenant c'est standard et tous les consommateurs les utilisent. D'autres fonctions comme indicateurs visuels par rapport au réseau ou à la batterie ont été ajoutées. La vidéoconférence est devenue standard avec les Smartphones parce que tous les appareils ont des caméras face et arrière. D'autres fonctions sont à citer encore comme la réaction visuelle des touches.

Le réglage du volume maximal a été revendiqué. Il y a compatibilité avec des téléphones texte, et récemment est apparue la prise en charge du sous-titrage.

Quand on regarde le Web, des vidéos ou que l'on écoute des actualités, si du sous-titrage est fourni par l'auteur, les portables ont maintenant la capacité de le reprendre et aussi de l'afficher sur le Smartphone. C'est très important, c'est une fonction récente, venue ces douze derniers mois.

Les représentants de la RATP, de la SNCF et d'ORANGE ont tous mentionné des applications quand ils ont parlé d'accessibilité. Ce sont des petits programmes à télécharger sur votre portable qui vous fournissent certaines fonctions «extra» qui n'étaient pas dans le portable avant. La bonne solution sera individuelle.

On ne recommande pas d'aller sur le site faire le choix et d'acheter le portable en ligne. Ce qui est important c'est d'aller voir ce qui existe et d'avoir une bonne idée des fonctions souhaitées. Vous allez ensuite dans un magasin et vous dites quels sont les trois produits que vous souhaitez regarder de près, vous testez et vous faites votre choix.

Le sous-titrage a repris sur les smartphones, c'est récent. Il y a tous les 18 mois des modifications, les critères d'accessibilité sont en évolution constante.

Pour renforcer cela, en 2011 l'OMS a fait un rapport disant qu'une personne sur 5 dans le monde est déjà confrontée ou va être confrontée à un handicap ou un autre. Ce sont des chiffres énormes montrant que vraiment, cela touche beaucoup de monde. Les gens ne réclament pas les solutions techniques parce qu'ils ne savent pas ce qui existe. C'est pour répondre à ce manque d'information que nous avons créé GARI, base de données en ligne, accessible à tout le monde. Elle est gratuite.

On invite tous ceux que nous rencontrons à l'utiliser. Elle est utilisée dans le monde entier par des organisations variées. La base de données est en ligne dans 14 langues différentes.

Nous sommes dépendants des Associations et attendons vos demandes. Je vous invite de tout cœur à nous faire savoir ce que vous voulez d'un téléphone mobile ou d'une tablette pour être accessible aux personnes malentendantes et de participer à la prochaine revue de tous les critères d'accessibilité. Je vous invite à nous contacter (*ndlr : directement dans le site ci-dessous*). Vous aurez des liens vers les sites web et les contacts. Nous travaillons avec ORANGE dans le cadre de la charte volontaire pour rendre les télécommunications en France plus accessibles ».

GARI est un projet de l'association MMF
Site : GARI.MMF

III. LE FORUM DU BUCODES SURDIFRANCE



Ce forum co-organisé par le Bucodes SurdiFrance, l'AIFIC et l'ARDDS Ile-de-France a été pensé, conçu, organisé et animé par des personnes malentendantes à l'intention des personnes malentendantes ou devenues sourdes.

Tous nos remerciements s'adressent aux intervenants, aux bénévoles des associations et aux partenaires qui ont activement contribué au succès de cet événement.

Ils ont soutenu cet événement :



IV. LES LOISIRS

1. Les sorties culturelles

Un mot de Jacqueline

Martine s'est chargée de notre rentrée culturelle avec, pour commencer, la visite du musée des années 30 à Boulogne ; vous en trouverez un compte rendu circonstancié ci-dessous !

La deuxième rencontre s'est faite au musée Guimet le 26 novembre toujours sous la houlette de Martine. J'y étais et j'ai beaucoup aimé. Vous lirez, avec moi et ...avec plaisir, le compte rendu que Martine en a fait.

De mon côté, j'ai proposé aux adhérents des associations, habitués à nos sorties, un cycle « Rodin » avec la conférencière Eva Bouillo.

Certains d'entre vous la reconnaîtront, elle nous avait tous conquis l'année dernière au même musée pour la semaine du handicap.

Ce cycle se déroulera à partir du 4 décembre et se poursuivra les 4 février et 3 avril 2015, les 2

● Sorties théâtre :

J'en ai déjà informé les personnes concernées : à présent ce sera Priscillia Desbarres, d'Accès culture, qui les alertera en temps réel des nouveaux spectacles ... Là aussi vous pouvez encore me faire savoir à l'adresse plus haut si vous souhaitez être renseignés, en m'autorisant à lui remettre votre adresse mail.

Belle année culturelle à vous tous.

premières visites au musée Rodin de Paris et la dernière au musée Rodin de Meudon.

Au départ, nous avons convenu, avec Eva, un suivi avec un groupe composé des mêmes personnes mais nous savons que beaucoup d'entre vous ont une belle connaissance du musée et de Rodin, en conséquence la fréquentation reste flexible en fonction de l'intérêt que vous pourrez porter à l'un ou l'autre thème ! Il n'y aura pas d'interro écrite !



J'accepte donc de nouvelles inscriptions éventuelles même si j'ai déjà une belle liste de participants car parfois certains désistements de dernière minute privent des personnes intéressées !

jacqueline.poirot@gmail.com

IV. LES LOISIRS



Les musées avec Martine :

● Le Musée des Années 30 :

Notre première sortie de la saison 2014/2015 nous a amenés, le 1^{er} octobre, à Boulogne-Billancourt, au Musée des années 30. Quelle belle période bouillonnante de nouveautés !

Le Corbusier, génie de l'époque et avant-gardiste, utilise un nouveau matériau : le « béton ». Il prône l'espace et la lumière, on vit « dedans/dehors ». Il assure un confort moderne et un bien-être inconnus jusqu'alors. Il est révolutionnaire dans sa conception architecturale. Le mobilier fait aussi « peau neuve ».

Ligne nouvelle, style nouveau, l'art, la beauté et le confort sont incontournables. Beaucoup de belles courbes, du métal et du verre, des lignes épurées pour le mobilier et les peintures sur toile et de jolis bronzes. L'Orient inspire, l'art est partout.

Les femmes s'émancipent. Elles coupent leurs cheveux courts, à la Jeanne d'Arc, symbolisant la liberté retrouvée. Finis les corsets, elles s'affirment dans des vêtements libérant leur corps...

Il est 12h30 quand notre visite se termine. Nous avons eu une bonne conférencière qui nous a permis de comprendre sans Boucle Magnétique, absente du Musée.

Certains se sont retrouvés autour d'une terrasse d'un café, pour profiter ensemble de cette belle journée de l'été indien.



● « La splendeur des Han » au Musée Guimet :

Le 26 novembre, vous avez été nombreux à vous envoler au pays des Splendeurs des « Han » et je vous en remercie, c'est encourageant et cela me donne l'envie de continuer à vous faire voyager. Cette dynastie qui régna sur la Chine pendant 4 siècles, créa une civilisation brillante. Ce fut l'apogée intellectuelle et artistique de la Chine. Les Han apportèrent la stabilité et la prospérité.

Cette époque est riche en découvertes : de nombreuses inventions, Confucius, le commerce de la route de la soie (qui enrichit considérablement le pays). On apprend aussi la calligraphie, on travaille le jade - pierre porte-bonheur -, (nous avons vu le linceul de jade du roi de Chu, cousu de fils d'or), on fabrique de superbes laques et bien d'autres choses encore.



IV. LES LOISIRS

Nous avons ainsi pu connaître quelques intéressants vestiges de cette célèbre dynastie, grâce à cette collection exceptionnelle prêtée par la Chine.

L'année 2014 est l'année de la Chine en France, une année exceptionnelle d'échanges et nous avons bien fait d'aller faire un tour du côté du musée Guimet, pour voir ces merveilles que nous n'aurons certainement plus l'occasion de revoir en France.

Merci encore pour votre fidèle participation.
Je vous dis à l'année prochaine !!

JP et MD



2. Les Cafés Littéraires des 4 Octobre et 6 décembre

Nous vous rappelons que les « Cafés Littéraires » sont des réunions informelles regroupant des personnes implantées aimant lire et discuter. Discuter des livres présentés évidemment, mais en fait de tout... même de nos implants cochléaires qui sont des liens très forts entre nous ! Nous repartons d'ailleurs toujours ravis de ces rencontres.

Ci-dessous, notre amie Frédérique, qui ne manque pas un « Café », a la gentillesse de faire, pour vous, un bref résumé des livres que nous avons évoqués lors de nos deux dernières réunions. Elle est obligée, faute de place, de serrer son énumération. Mais vous pourrez choisir, grâce ce bref aperçu, des livres qui vous plairont sûrement beaucoup, il y en a pour tous les goûts ! Venez aussi nous rejoindre pour passer avec nous une après-midi culturelle, mais aussi très amicale.

Nos cafés littéraires des 4 octobre et 6 décembre 2014

En octobre, nous avons choisi de prolonger l'été avec une ou deux lectures de nos vacances.

Les sujets furent cosmopolites et variés. Tout d'abord, sous la plume de l'écrivain israélien Etgar Keret que nous accompagnons dans sa vie quotidienne pleine d'humour et de tendresse, en lisant « **Sept années de bonheur** ». Cela pourrait être les nôtres à ceci près qu'Etgar Keret vit dans un pays en guerre et ...quelle guerre !

Une atmosphère troublante encore avec la somalienne Awa Abdi, « **Docteur de l'espoir** ». Du vécu.

Nous avons retrouvé le célèbre écrivain américain Philip Roth que certains d'entre nous affectionnent et nous avons parlé à nouveau de son dernier ouvrage « **Némésis** » (qui doit être absolument le dernier. Roth a juré de ne plus écrire de roman !). Il y a retrouvé toute sa force de grand romancier pour rappeler l'époque

traversée par les Etats Unis au moment de la grande épidémie de poliomyélite dans les années 30.

Quant à l'écrivain arabo/syrien Ryad Saatouf, fils d'un syrien de Homs et d'une bretonne, il nous livre le début de son autobiographie sous forme de bande dessinée avec « **L'Arabe du futur** » qui n'est pas sans rappeler l'ouvrage de l'Iranienne Marjane Satrapi.

Retour en France : Alice Ferney relate le quotidien d'une famille de gitans dans « **Grâce et dénuement** » et Marie-Hélène Lafon celui d'un ouvrier agricole du Cantal avec « **Joseph** ».

Quelques écrivains d'hier qui ont tant charmé notre jeunesse ont été évoqués, par exemple Thomas Hardy, écrivain anglais de la seconde moitié du XIXème siècle avec « **Tess d'Urberville** » et « **Jude l'obscur**. Ceux qui sont sensibles à son style magnifique y trouvent un grand plaisir.

IV. LES LOISIRS

Il en est de même avec Maurice Genevoix, décédé en 1980 à l'âge de 90 ans (« **Raboliot** » lui rapporta le prix Goncourt). Il a écrit son autobiographie « **Trente mille jours** » un an avant sa mort. On est merveilleusement étonné par son souci de l'exactitude dans les détails et par les descriptions des émotions qui le rapprochent de Thomas Hardy. Dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre, n'oublions pas non plus l'un de ses premiers ouvrages « **Ceux de 14** » dont le téléfilm fut diffusé récemment sur le petit écran.

Un autre conflit : celui de la Guerre Froide. « **Expo 58** » de l'écrivain contemporain anglais Jonathan Coe traite ce sujet dans ce passionnant ouvrage qui a pour décor l'Exposition Universelle de Bruxelles : du suspense, du

Et pour finir : une exposition, un livre.

Il faut aller au Musée du Luxembourg voir « **Paul Durand-Ruel : le pari de l'Impressionnisme** » et il faut lire « **Grâces lui soient rendues** » de Pierre Assouline qui retrace tout le parcours de ce fantastique marchand de tableaux sans lequel nous « n'aurions pas survécu » clama Renoir. L'exposition, qui s'achève le 8 février 2015,

vrai, du faux ! Une écriture fluide.

Une autre page d'histoire et un autre conflit qui nous entraîne en Inde : « **La reine des Cypayes** ». La philosophe Catherine Clément y traite de la première insurrection indienne contre la domination anglaise où l'héroïne, encore vénérée de nos jours, fut surnommée : « La Jeanne d'Arc des Indes ». Un bon livre pour ceux qui aiment l'Histoire romancée.

Le Prix Nobel 2014 a été attribué à Patrick Modiano. Mais nous revenons en arrière avec celui de l'an passé décerné à la canadienne Alice Munroe, la reine de la nouvelle ! On pourra lire dans « **L'amour d'une honnête femme** » récemment paru, dix nouvelles où cette illustre écrivaine mêle les petites gens et les grands sentiments.

montre de superbes tableaux qui figuraient dans la galerie du marchand, rue de Rome à Paris.

FG

Prochain café le samedi 24 janvier. Toutes informations : helene.bergmann@wanadoo.fr

3. Musique et théâtre

BEETHOVEN - L'Immortelle Bien-Aimée

A l'invitation de Madame Emilie Ernst, nous avons assisté à un spectacle inédit créé par l'association **EMuNa** au Théâtre du Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique de Paris. Ce spectacle a été organisé avec le soutien de l'association **AGIR POUR L'AUDITION**.

Le lieu choisi, édifié entre 1806 et 1811, est l'une des premières salles de concert ayant une qualité acoustique remarquable. Il est chargé d'un passé musical illustre. C'est là que les symphonies de Beethoven furent entendues pour la première fois en France.

Le thème de cette création originale, *L'Immortelle Bien-Aimée*, s'inspire de la correspondance réelle ou reconstituée entre Joséphine von Brunswick (son grand amour) et Beethoven évoquée par 2 comédiens.

Des extraits musicaux de ses œuvres interprétés par 3 musiciens (piano, violoncelle et violon) ont agrémenté la partie théâtrale.



IV. LES LOISIRS

A travers ce spectacle, bon nombre de malentendants pourront établir un parallèle entre leur vécu et celui de Ludwig van Beethoven.

Une douzaine de représentants de l'AIFIC présents à ce spectacle porté par des artistes de talent, avec l'acoustique exceptionnelle de ce théâtre et un sous-titrage performant, ont pu profiter pleinement de cette représentation.

C'est tout le monde des malentendants à qui il a été rendu hommage à travers l'évocation de l'œuvre et des amours de Beethoven.

AL



V. BREVES



Audition Solidarité

AuditionSolidarité.Org est une association qui appareille les enfants sourds et malentendants à travers le monde et les adultes SDF sourds et malentendants vivant dans la précarité en France. Cet appareillage des populations défavorisées est permis grâce au don d'appareils auditifs qui ne sont plus utilisés. En donnant une seconde vie à cet équipement, AuditionSolidarité.Org donne une chance aux adultes de retrouver une vie sociale et professionnelle et permet aux enfants de bénéficier d'une scolarité plus normale.

L'action de Cochlear pour soutenir cette association reconnue d'intérêt général, est double : nous reversons 10 Euros à l'association à chaque pose d'implant cochléaire de notre marque et nous mettons à disposition dans les centres d'implantation des collecteurs d'aides auditives qui ne servent plus à leurs porteurs désormais implantés. Ces aides auditives souvent surpuissantes seront adressées par Cochlear à AuditionSolidarité.Org afin d'être remises en état et ensuite adaptées à des enfants défavorisés.

Si vous possédez une aide auditive dont vous n'avez plus utilité, donnez-lui une seconde vie !

Comment faire ?

Déposez l'appareil dans les centres d'implantation disposant d'un collecteur, ou Adressez-le à Cochlear, 3 impasse Marcel Chalard, 31100 Toulouse
Dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées.

Le 12 mars 2015 aura lieu la 18^{ème} Journée Nationale de l'Audition (JNA)

L'association JNA organise depuis 18 ans des campagnes nationales d'intérêt général et des actions de prévention tout au long de l'année. L'action impulsée par les 27 experts de l'audition, membres du Comité Scientifique de la JNA, permet un changement de regard sur cette fonction essentielle à chacun. Ce changement est en marche grâce aux 2.300 participants qui savent se mobiliser chaque année.

Cette journée sera certainement célébrée à l'Hôpital Rothschild. Vous en serez avisés.

Petit rappel :

Les rencontres de l'AIFIC : le 3ème mardi de chaque mois à « la Deauvillaise » dès 14 heures et jusqu'à 17 heures.
Les personnes déjà implantées peuvent se retrouver pour faire connaissance et échanger entre implantés.

Rions un peu !

Dans son Editorial, notre président évoque l'humour comme excellent moyen pour essayer de nous faire comprendre et pour aborder la vie quotidienne plus légèrement... Il raconte : « Lors d'un parcours d'expert avec un agent de la RATP, nous devons tester une nouvelle sonorisation en milieu bruyant. L'ingénieur me demande « vous avez entendu ? » Alain Lorée : « Non et vous ? » Réponse : « rien du tout ! ». Alain Lorée, tout sourire, « Comment voulez-vous que j'entende, si vous-même n'avez rien entendu ? ». L'agent réfléchit une seconde, puis éclate de rire ! Il aura compris pour une autre fois !

Jérôme Goust,

journaliste bien connu du service ORL et de l'association, spécialiste des problèmes d'audition, lui-même implanté, a fait paraître un ouvrage « Entendre pour mieux comprendre », parrainé par « Agir pour l'Audition ». Ce livre de 252 pages a pour ambition d'apporter des éléments sérieux pour rester en communication les uns avec les autres.

Précisions sur le site www.l-ouie.fr

Au début du mois d'Octobre de cette année, notre amie **Léone Petit** nous a quittés.

Tous les anciens d'Avicenne se souviennent d'elle. Fine et élégante, toujours souriante, serviable, prête à aider pour tout. Pendant un long moment, son époux, Roger, qui entendait très bien, prenait en note en notre CA et Léone nous envoyait à tous une belle page quasiment calligraphiée.

Certains d'entre nous l'ont accompagnée à l'église et au cimetière.

Avec Léone s'éloignent de vieux souvenirs joyeux, pleins de chaleur humaine. Nous ne l'oublierons jamais et nous pensons très amicalement à Roger.



VI. LE COIN DES FABRICANTS

1. Advanced Bionics



NAIDA CI™ Q70, petite taille mais grande performance...

Le nouveau processeur de son **NAIDA CI™ Q70**, véritable concentré de technologies, est le fruit de la complémentarité technologique des leaders en matière d'aides auditives et d'implants cochléaires.

Il profite de 20 ans d'innovations Phonak en matière de microphones pour une capture avancée des sons. Petite taille, design raffiné, le processeur de son

de son **NAIDA CI™ Q70** embarque les technologies avancées pour des performances auditives améliorées notamment dans le bruit (**ClearVoice™ et UltraZoom**).

NAIDA CI™ Q70 peut se connecter sans fil à tous les appareils électroniques « grand public » en utilisant l'accessoire de diffusion sans fil : **ComPilot**. La technologie bimodale permet de diffuser le flux de médias simultanément entre le processeur de son NAIDA CI™ Q70 et une aide auditive Phonak compatible. En une seule touche, la technologie « **Binaural VoiceStream™ Technology** » permet de régler le volume, de modifier le programme et de prendre les appels téléphoniques simultanément sur les deux processeurs : **DuoPhone, QuickSync, ZoomControl**.



AquaCase, va vous aider à vivre votre vie sans limites ...

AB a été précurseur en lançant sur le marché le premier processeur de son totalement étanche à l'eau et à la poussière (IP 68) : **NEPTUNE™**.

AB récidive en proposant **AquaCase™, une solution totalement étanche (IP 68)** pour le processeur de son NAIDA CI™ Q70. AquaCase™ se présente sous forme d'un petit container étanche dans lequel le processeur de son NAIDA CI™ Q70 prend place. Grâce à l'antenne étanche **AquaMic™** munie de son microphone, la capture du son se fait sans compromettre les performances. Clipper aux vêtements, fixer à l'aide d'un brassard ou d'une lanière, AquaCase™ sécurise le port du processeur de son NAIDA CI™ Q70, le protège ... et vous permet de vivre toutes les aventures existantes. Avec NAIDA CI™ Q70 et l'AquaCase™, jamais la vie d'un implanté cochléaire n'aura été aussi existante ...

Neptune™, le premier processeur de son totalement étanche (IP 68) ...

Elégant, inspiré par les appareils électroniques grand public, simple à utiliser, **NEPTUNE™** est le processeur de choix pour les **implantations pédiatriques** (simple, robuste, rien sur l'oreille) et pour les **adultes sportifs** où travaillant dans des **lieux humides, poussiéreux**. L'antenne universelle et l'antenne étanche AquaMic™ sont équipées de microphones permettant une capture du son sans compromettre les performances. **Étanche**, il s'adapte à tous les styles de vie, à la baignade, et à toutes les activités sportives que vous n'imaginiez pas pouvoir faire ... !



- Appareil électronique correcteur de surdit 
- Classe DM : III / Organisme certificateur : 0123

- Processeur pour implant cochl aire
- Advanced Bionics AG, SUISSE

- Certifi  CE / Prise en charge LPPR   100%
- Naida : r f. 303-M172 / Neptune : R f. 303-M131

Les utilisateurs de ce processeur de son, sont pri s de lire attentivement le mode d'emploi ou de se rapprocher des professionnels de leur centre d'implantation cochl aire

Date d' laboration : 12/14

VI. LE COIN DES FABRICANTS

NAÍDA CI™ Q70, petite taille mais grande performance...

Le nouveau processeur de son **NAÍDA CI™ Q70**, est le fruit de la complémentarité technologique des leaders en matière d'aides auditives et d'implants cochléaires.

Équipé de **microphones pour une capture avancée** des sons, le **NAÍDA CI™ Q70** embarque les technologies avancées pour des performances auditives améliorées notamment dans le bruit.

Connexion sans fil à tous les appareils électroniques « grand public » en utilisant l'accessoire : **ComPilot**.

La technologie bimodale permet de diffuser le flux de médias simultanément entre le processeur de son NAÍDA CI™ Q70 et une aide auditive Phonak compatible, et de pouvoir tout gérer en une seule touche.



AquaCase, va vous aider à vivre votre vie sans limites ...

AB propose l'**AquaCase™**, une **solution totalement étanche (IP 68)** pour le processeur de son NAÍDA CI™ Q70. C'est un petit container étanche dans lequel le processeur de son NAÍDA CI™ Q70 prend place. Avec l'antenne étanche **AquaMic™** munie de son microphone, la capture du son se fait sans compromettre les performances, et vous permet de vivre toutes vos aventures.

Neptune™, le premier processeur de son totalement étanche (IP 68) ...

Élégant, inspiré par les appareils électroniques grand public, simple à utiliser, **NEPTUNE™** est le processeur de choix pour les **implantations pédiatriques** (simple, robuste, rien sur l'oreille) et pour les **adultes sportifs** où travaillant dans des **lieux humides, poussiéreux**. L'antenne universelle et l'antenne étanche AquaMic™ sont équipées de microphones permettant une capture du son sans compromettre les performances. **Étanche**, il s'adapte à tous les styles de vie, et à toutes les activités sportives que vous n'imaginiez pas pouvoir faire ... !



- Appareil électronique correcteur de surdit 

- Classe DM : III / Organisme certificateur : 0123

Les utilisateurs de ce processeur de son, sont pri s de lire attentivement le mode d'emploi ou de se rapprocher des professionnels de leur centre d'implantation cochl aire

- Processeur pour implant cochl aire

- Advanced Bionics AG, SUISSE

- Certifi  CE / Prise en charge LPPR   100%

- Naida : r f. 303-M172 / Neptune : R f. 303-M131



Date d' laboration : 12/14

2. Cochlear

Nouvel accessoires pour la baignade, l'Aqua+

Les porteurs de processeurs Freedom, Nucleus® 5 ou 6, ont la possibilit  de pratiquer des activit s en milieu humide gr ce   la protection  tanche.

D sormais les porteurs de Nucleus 5 ou 6, peuvent opter pour un accessoire  tanche discret et qui  pouse parfaitement le pavillon.

Nous sommes heureux de vous annoncer la disponibilit  de l'Aqua+

L'Aqua+ est un  tui en silicone assorti d'une antenne sp cifique. Le processeur Nucleus® 5 (CP810) ou Nucleus® 6 (CP910 et CP920) est gliss  dans cette gaine souple et l'antenne reconnaissable   son int rieur bleu, y est connect e.

Les processeurs Nucleus 5 et 6 Nucleus b n ficient d j  d'une importante r sistance   l'eau (avec batterie rechargeable) gr ce   son rev tement sp cifique. Avec l'Aqua+ , l' tanch it  est encore plus  lev e (IP68). L'eau chlor e, l'eau de lac ou de rivi re, l'eau sal e ou encore savonneuse sont autant de milieux aquatiques dans lesquels il est possible d' voluer sans se soucier de son processeur.



VI. LE COIN DES FABRICANTS

L'Aqua+ est disponible dès maintenant sous forme de kit contenant 2 étuis souples et une antenne spécifique Aqua, ce qui représente environ 100 baignades. Il doit être maintenu grâce au cordon de sécurité, à un bonnet de bain ou à l'élastique de lunettes.

Il peut être commandé par les porteurs déjà utilisateurs d'un CP810, CP910 ou CP920.

[Information & Vidéo disponibles sur le site www.cochlear.fr](http://www.cochlear.fr)

Où trouver l'information ?

Le site internet www.cochlear.fr est une source importante d'information.

- Vous pouvez télécharger les manuels, visionner des vidéos concernant la manipulation et le soin de votre processeur.
- Vous pouvez accéder à l'Aide en Ligne, qui vous permettra d'obtenir rapidement la réponse à vos questions.



- Vous pouvez également commander vos accessoires et pièces de remplacement via la boutique en ligne rubrique e-boutique.

Notre équipe est à votre écoute du lundi au vendredi de 9h à 17h30, au 805 200 016 (numéro vert)



3. Oticon / Neurelec



Oticon Medical : les perspectives pour le futur

En 2013, Neurelec a intégré le groupe danois William Demant Holding, acteur majeur de l'audition dans le monde, comptant dans son portefeuille des marques reconnues. Le groupe WDH est majoritairement détenu par la **Fondation Oticon**, qui investit depuis de nombreuses années dans plusieurs projets de recherche, sociaux et humanitaires autour de l'audition.

VI. LE COIN DES FABRICANTS



Qui est Oticon Medical ?

La société Neurelec a été intégrée dans la filiale médicale du groupe, nommée « **Oticon Medical** ». Oticon Medical est spécialisée dans les systèmes auditifs implantables, dont les aides auditives à ancrage osseux. C'est donc tout naturellement que les implants cochléaires de Neurelec sont venus s'ajouter aux solutions déjà existantes.

Quels sont les changements attendus ?

Grâce à notre appartenance à l'un des plus grands groupes spécialisés dans les solutions auditives et aux liens qui nous unissent à Oticon, nous bénéficions d'importantes capacités de recherche et des dernières avancées technologiques dans l'audition, et des nombreuses synergies déjà identifiées au sein du groupe. L'identité « Neurelec » disparaît progressivement des supports de communication au profit d'« Oticon Medical ». Cependant, nos produits restent actuellement commercialisés en France sous la marque « Neurelec ». Dans le futur, l'ensemble de nos produits sera commercialisé sous la marque « Oticon Medical ».

Ce qui ne changera pas ?



Notre société entend conserver ses valeurs fondatrices, ainsi que sa proximité et sa présence sur le territoire français.

Les services clients, réparation, échange, prêt, information, etc... continuent donc d'être proposés par les **équipes basées à Vallauris**, au sein de la technopole de Sophia Antipolis, dans le Sud de la France.

De solides investissements ont d'ores et déjà été réalisés pour agrandir ce centre d'excellence de l'implant cochléaire et pour renforcer les équipes, afin de vous proposer toujours plus de services et de réactivité.

Notre objectif est de permettre à tous les utilisateurs d'accéder au monde merveilleux du son, à chaque étape de leur vie. Pour cela, nous nous engageons à offrir des solutions auditives innovantes et le service associé, contribuant à améliorer la qualité de vie des patients, quel que soit leur mode ou style de vie. Parce que nous considérons la valeur que représente chaque son.

Comment nous contacter ?

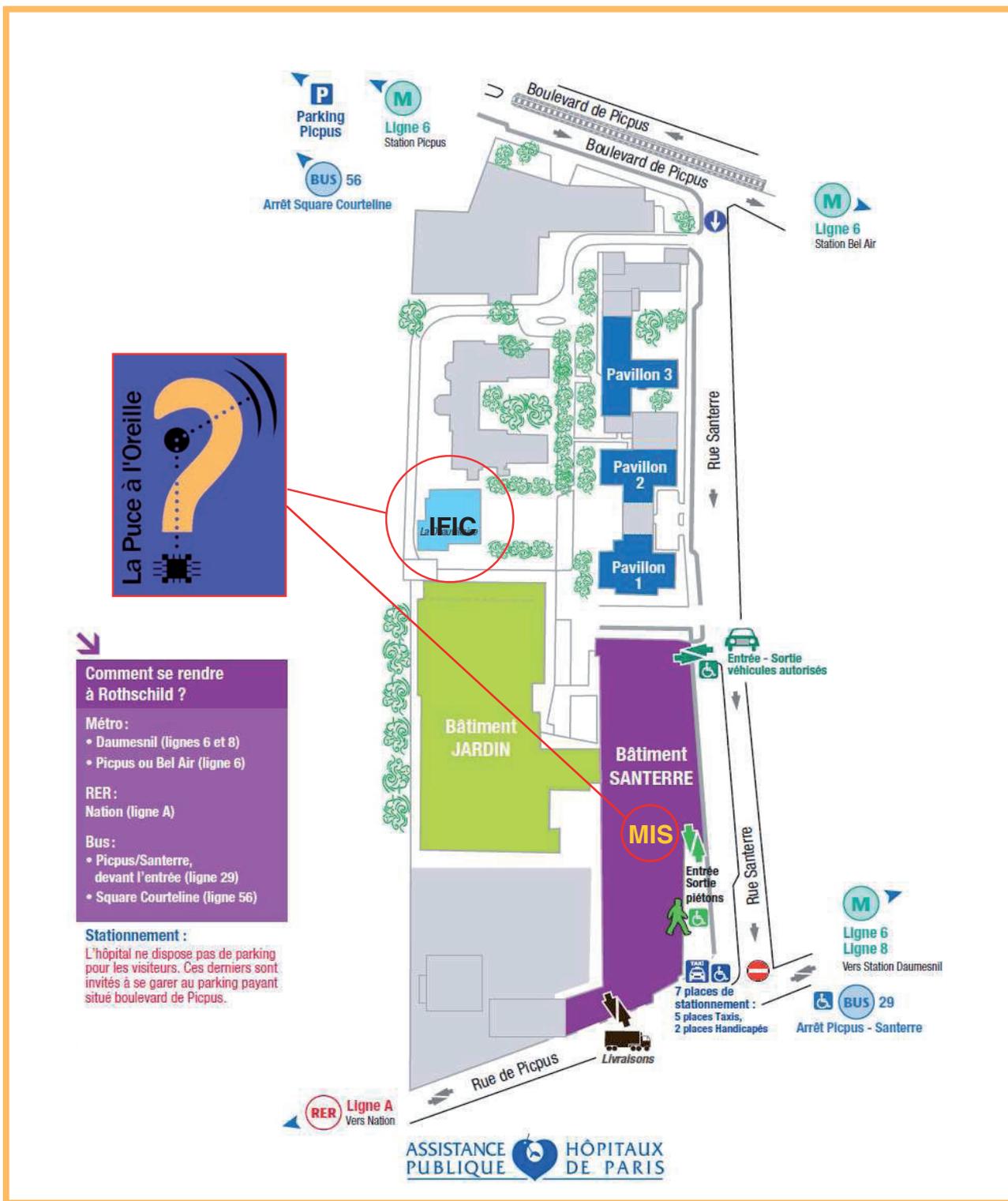
Oticon Medical

2720 Chemin Saint Bernard - 06224 Vallauris Cedex
Tel : +33 (0)4 93 95 18 18 - info-ic@oticonmedical.fr

Service Clients :



Toutes nos équipes ont le plaisir de vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année !



Merci d'adresser vos courriers à l'adresse postale suivante :
Alain LOREE – Président de l'AIFIC, 3 bis, rue de Groslay 95690 FROUVILLE

Siège social :
 Hôpital Rothschild – 5 rue Santerre 75012 PARIS
 Association Loi de 1901, N°W771000663 - SIRET 513 558 312 00015

Nos partenaires :

